

expérience que beaucoup de militants n'ont pas. Ce qui fait que les meilleurs militants sont tiraillés entre les tâches centrales d'organisation du mouvement de masse (comité de grève) et les tâches indispensables d'apparition et de propagande propres de l'organisation. Cette contradiction ne doit ni être niée, ni être supprimée par l'escamotage des tâches tout aussi indispensables. Nous devons tendre à les assumer plus ou moins correctement évidemment suivant nos forces et nous les assumerons de mieux en mieux... D'après les camarades de Paris VII, nous avons réussi après la fin de la grève à stabiliser quelques noyaux comités de lutte sur la base de la poursuite de la lutte notamment contre la participation et la rentabilisation. (Histoire : 7 ou 8 inorganisés, Philo : 25 inorganisés, MP1 : 10 inorganisés environ). Ce qui prépare ces militants à participer au soutien de la grève du personnel de la scolarité (comparable au mouvement de Vincennes) de Paris VII déclenchée depuis le 2 décembre pour obtenir la titularisation des vacataires et un salaire minimum de 1.000 francs. Ils ont déjà obtenu satisfaction en partie grâce au soutien étudiant et enseignant ; la grève continue pour le paiement des jours de grève et la garantie de l'emploi pour tout le personnel vacataire qui ne doit pas faire les frais de la restructuration de l'Université. L'ensemble des problèmes rencontrés à la Halle aux Vins ont été rencontrés lors du mouvement en Médecine.

Rappelons les étapes du mouvement en Médecine. (cf article de Rouge n°137)

1) Le décret instaurant le *numerus clausus* : Loi n°71-557 du 12 juillet 1971, article 15.

« En vue de permettre aux étudiants qui se destinent aux professions médicales et dentaire de participer effectivement à l'activité hospitalière, un arrêté du ministre de l'Éducation Nationale et du ministre de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale fixe pour chaque année le nombre des étudiants susceptibles d'être accueillis pour leur formation clinique et pratique dans les services hospitaliers relevant tant des centres hospitalo-universitaires et des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaire, que des établissements avec lesquels ces dits centres ont passé convention, sur avis du comité de coordination hospitalo-universitaire créé par l'article 16 de la loi n°70-1318 du 31/12/70. Les UER médicales et odontologiques doivent fixer en conséquence le nombre d'étudiants admis à poursuivre des études médicales ou dentaires au-delà de la première année. Les conseils d'Université détermineront, conformément aux propositions de ces unités, les modalités selon lesquelles il est procédé à cette limitation.

Avant le premier octobre, un décret organisera les enseignements conduisant à un diplôme universitaire de biologie. »

2) Notre propagande :

Nous avons sorti (quelques militants dirigeant le travail étudiant en médecine) pendant les vacances une brochure disponible pour la rentrée de Médecine.

Pour la rentrée de Médecine, début octobre, nous avons sorti des tracts expliquant aux étudiants le sens de cette mesure et les appelant à s'organiser en comités d'amphis pour discuter des modalités de riposte.

Pendant six semaines, nous avons systématiquement couvert (et malgré des forces très faibles en Médecine) tous les amphis de première et seconde année, en utilisant dans une mesure du possible les militants que nous avions dans les autres facs pour aider aux distributions.

C'est à la suite d'un travail prolongé de propagande et d'agitation, après un meeting central des comités d'amphis regroupant 200 étudiants inorganisés, où nous avons fait parler un médecin et enseignant du SNESup, des travailleurs hospitaliers contre la politique de santé du pouvoir, que nous avons réussi à faire voter à Pitié, dans un amphitheâtre où nous étions bien implantés, la grève le 24 novembre. En une semaine, par nos soins, la grève s'est étendue à l'ensemble des CHU, ou presque.

Ce n'est donc pas une grève spontanée, loin de là. Contrairement à certains camarades, la majorité du secrétariat étudiant et du secteur étudiant ne s'attendait pas à un démarrage immédiat et massif de la lutte, pour plusieurs raisons :

— le souvenir traumatisant de la grande grève de Médecine (tout le mois d'octobre 69) qui se termina par un effritement général et une grande démoralisation des étudiants.

— la conjoncture politique contradictoire.

— nos forces faibles...

Cette analyse a été confirmée. Nous tablions à terme sur :

- a- notre travail de propagande prolongé,
- b- la prise de conscience progressive par les étudiants de l'importance de ce décret à l'approche des examens,
- c- la combativité d'un milieu renouvelé, peu marqué par l'échec de 69, mais par contre touché par les luttes lycéennes de l'an dernier.

Nous avons vu juste...

3) Les différences avec la lutte de 69 :

Nous avons d'emblée évité le piège de la lutte conçue comme défense des intérêts des étudiants (logique de l'UEC), des plus douteuses (l'UEC est pour une « sélection qualitative », contre une « sélection quantitative »), en posant immédiatement la mobilisation sur le terrain de la lutte contre la politique de santé du pouvoir... Ceci a été sanctionné par une campagne d'information (tracts, rassemblements) en direction de la population.

Les difficultés néanmoins rencontrées ont été importantes.

Nous fûmes en effet rapidement et même immédiatement portés à la tête du mouvement, les autres forces, y compris l'UEC au départ, se contentant de commenter de l'extérieur le mouvement.

Une double contradiction surgit alors à cause de nos forces faibles sur le plan numérique et peu expérimentées encore :

a- contradiction entre organiser centralement les initiatives (les nôtres) acceptées par une très grande majorité des étudiants en lutte.

b- et animer à la base les amphis, organiser les comités de grève dans chaque amphitheâtre...

Nous avons été contraints d'abandonner souvent la 2ème tâche, notamment dans les amphis où nous n'avions personne.

Cette contradiction a entravé le travail de politisation du mouvement et d'éducation.

Cette contradiction a été renforcée par notre difficulté à apparaître de manière simultanée en tant que CC de grève (sortie de tracts, prises de parole, etc...) et Ligue Communiste.

Ce sont ces contradictions qui expliquent certaines erreurs tactiques à la fin du mouvement sur Paris : appel à la démonstration devant le Conseil de l'Ordre sur les mots d'ordre « A bas la Médecine du capital ! » en tant que CC de grève (sans plus de représentativité à ce moment) au lieu de le faire en tant que comités d'amphis ou comités de lutte !

Conclusions à propos et à partir de la grève de Médecine :

— Par un travail tout à fait volontariste, nous avons réussi non seulement à modeler en partie la grève qui vient de se développer (pour cela, il suffit de faire la comparaison avec certaines grèves de province qui se déroulent en dehors de nous : corporatistes à en désespérer !), à limiter donc le développement de courants ultracorporatistes, mais aussi à stabiliser autour de nous une centaine d'étudiants dans des comités de lutte, dont l'axe de propagande et d'agitation est la lutte contre la politique de santé du capital et ses conséquences à l'université : la sélection, le *numerus clausus*.

— Par ailleurs, nous avons renforcé notre fraction Comité Rouge par le débat quotidien et l'animation de la lutte.

— La mise en place des comités de lutte est la condition organisationnelle nécessaire pour ne pas confondre notre représentativité conjoncturelle dans une lutte (cf Médecine jusqu'au moment de la délégation) avec notre hégémonie sur le milieu.

— Enfin, il est important de souligner que nous n'avons pas créé ces comités par simple appel, mais en faisant nos preuves dans la lutte, par décantation des comités d'amphis créés à la rentrée.

## PERSPECTIVES :

A partir de ces quelques éléments, nous pouvons envisager avec confiance la bataille nécessaire contre le projet gouvernemental des CFPM (ex-ITFP). Ce sera pour nous un axe central de bataille en janvier-février (un texte spécial est en préparation). Ce sera l'axe autour duquel nous espérons pouvoir centraliser et stabiliser des comités de lutte, embryonnaires aujourd'hui à Vincennes, à